

Direction du développement local et de l'environnement

Affaire suivie par : <u>muriel.garat@indre.gouv.fr</u>

Liberté Égalité Fraternité

Le Préfet

Châteauroux, le 14 décembre 2023

Monsieur le Président,

Vous avez été désigné président de la commission d'enquête pour l'enquête publique qui se tient du jeudi 23 novembre 2023 – 9h00 au samedi 23 décembre 2023 – 12h00, pour le projet de parc éolien porté par la SPE DES PRESSOIRS, sur la commune de Paudy.

Par courriel du 14 décembre 2023, vous avez sollicité un délai d'une semaine pour remettre votre procès-verbal de synthèse des observations du public, soit au 4 janvier 2024, et vos rapport et conclusions d'enquête publique au 30 janvier 2024.

Conformément à l'article L. 123-15 du code de l'environnement, l'accord du responsable de projet a été sollicité. Ce dernier a répondu favorablement par mail du 14 décembre 2023.

Par conséquent, je vous accorde la possibilité de remettre lesdits documents aux dates susvisées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation, la Secrétaire Générale,

Nadine CHAÏB